

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 18 novembre 2021

Délibération
n°CA 2021 - 140

**relative à l'attribution de prix aux majors de promotion de Master
de l'École de Management**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le prix suivant sera attribué aux majors des promotions de Master 2019-2020 et 2020-2021 de l'École de Management.

Prix attribué	Montant	Total majors	Montant total
Carte cadeau FNAC	50 €	60	3 000 €

Article 2

Ce prix sera imputé sur le Service Opérationnel 915 002 (École de Management)

Le Président du conseil d'administration,

